



Québec, le 9 mai 2018

Monsieur Sébastien Proulx
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Édifce Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Demande de rencontre

Monsieur le Ministre,

Le 7 mars dernier, nous avons adressé une lettre au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, l'appelant à prendre un temps d'arrêt et à s'asseoir avec le personnel enseignant et leurs représentantes et représentants pour nous assurer d'une implantation réussie des contenus et des activités en éducation à la sexualité. Selon nous, le retour de l'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec mérite mieux que la précipitation à laquelle les enseignantes et enseignants de la province sont conviés.

Selon toute vraisemblance, et selon une réponse de M^{me} Anne-Marie Lepage à notre lettre envoyée au premier ministre, votre Ministère a commencé à mettre en place certaines bases pour contribuer à nouveau à l'éducation de citoyennes et citoyens respectueux de soi et de l'autre. Mais, force est d'admettre que c'est plus qu'insuffisant, et nous ne sommes pas les seuls à le dire. Même les représentantes et représentants de certaines associations de directions d'école ont effectué une sortie publique pour dénoncer le fait qu'elles ne savent toujours pas comment elles pourront gérer ce dossier dans le contexte actuel.

D'abord, les personnes provenant des commissions scolaires qui sont actuellement formées n'auront pas à dispenser ces contenus. Ces personnes s'avèrent plutôt des conseillères et conseillers pédagogiques, des directions d'établissement ou des représentantes et représentants des services éducatifs. Ensuite, le ministère de l'Éducation donnera accès à des webinaires au personnel enseignant seulement à compter de l'automne 2018, ce qui est beaucoup trop tard. De plus, le Ministère ne fait pas ressortir que ce domaine général de formation est un service éducatif et non un service d'enseignement.

Tous les contenus et les canevas pédagogiques ne sont pas encore finalisés et disponibles pour le personnel qui aura à les dispenser. À cela s'ajoute la maigre somme de 1 000 \$ que vous mettez à la disposition des écoles. Une école secondaire composée de plus de 100 membres du personnel, toutes catégories confondues, bénéficiera de moins de 10 \$ pour la formation de chacun des employés. Car comme nous l'avons mentionné sur plusieurs tribunes, les domaines généraux de formation n'appartiennent pas exclusivement aux enseignantes et enseignants. Cela nous amène également à nous questionner sur l'absence d'embauche de professionnels dédiés exclusivement à l'éducation à la sexualité dans les commissions scolaires.

Finalement, nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude quant à la vulnérabilité du personnel enseignant qui se verrait imposer, contre son gré, de dispenser ces contenus ou qui se retrouverait dans une position épineuse à la suite, par exemple, d'une parole moins convenable exprimée en classe et qui lui vaudrait une mesure disciplinaire.

Il va sans dire, et nous souhaitons le répéter une fois de plus, que nous sommes tout à fait en accord avec le retour de l'éducation à la sexualité auprès des jeunes élèves québécois. Cependant, nous sommes très inquiets des décisions prises dans la précipitation. Il y a trop d'improvisation dans ce dossier, et trop de questions restent sans réponse : que faisons-nous pour les élèves dans les groupes à plus d'une année d'études? Que faisons-nous pour les élèves dans des classes triples niveaux dans les petits milieux? Que faisons-nous pour les élèves avec la promotion par matière au 2^e cycle du secondaire, qui n'assure aucunement que tous les élèves auront accès à tous les contenus prévus à ces trois niveaux d'enseignement? Que faisons-nous pour les élèves HDAA intégrés en classe ordinaire, notamment les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme, qui présentent un défi majeur?

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons ouvrir la discussion avec vous directement, Monsieur le Ministre, afin d'avoir la possibilité de mettre au jeu des pistes de solution et de contrer les dérives annoncées de cette implantation. Pour ce faire, nous souhaitons vous rencontrer avant le 29 mai 2018, date de la rencontre du comité consultatif sur l'éducation à la sexualité. Cette rencontre nous permettrait d'échanger sur ce dossier fort important, qui mérite que son déploiement se réalise dans de bonnes conditions.

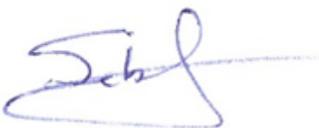
Dans l'impatience d'une réponse positive à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus haute considération.

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ),



Josée Scalabrini

Le président de l'Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec (APEQ),



Sébastien Joly